



FRÈRES DE
SAINT-JEAN

Moyens mis en œuvre pour lutter contre les abus

De 2013 à 2022

I. les chapitres généraux

- 2013 : Chapitre général présidé par fr. Thomas Joachim, Prieur général : Celui-ci informe qu'il a eu connaissance d'abus sexuels commis par le fondateur. Déclaration du chapitre qui se positionne et fait part également de l'existence d'abus commis par des frères, et prend deux décisions :

- La création d'une commission doctrinale chargée de repérer d'éventuelles erreurs philosophiques ou théologiques pouvant se transmettre au sujet de la chasteté dans notre Congrégation.
- La création d'une cellule d'écoute et la mise en place de procédures pour un meilleur traitement des cas d'abus sexuels

- 2014 : Mise en place d'une cellule d'écoute à l'usage des frères : p. Etienne Garin s.j. et Mme Brigitte-Violaine Aufauvre.

- 2015 : Autres mises en œuvre des résolutions de 2013 :

- Promulgation de procédures internes normatives pour les cas d'abus.
- Institution d'une commission de trois frères pour le traitement des cas d'abus.

- 2016 : Chapitre général en présence de Mgr Blondel, commissaire pontifical Rapport de la Commission Doctrinale (CODO) dirigée par le p. Martin Sabathé, Maître des études, répondant à la demande du Chapitre général 2013 : "Rapport doctrinal sur la chasteté" (avril 2016).

Une synthèse en sera cosignée par les responsables des études des trois branches de la Famille Saint-Jean en février 2017. Elle relève « un certain nombre de points concernant l'éthique de

l'amour d'amitié sur lesquels nous devons veiller, d'autant qu'ils ont pu servir à justifier des conduites inadmissibles » et donne 9 points d'attention.

- Juin 2016 : Lettre du Cardinal Braz de Aviz, préfet de la CIVCSVA¹ :

Des remarques sur le discernement des vocations, la place trop grande de la philosophie au noviciat, le manque de diversité des enseignants et des références intellectuelles, l'équilibre des études, la formation des formateurs, le nombre de départs et les manques de persévérance...

La question de la formation à la chasteté, l'enseignement de l'amour d'amitié qui « dépasse le cadre légitime de la réflexion philosophique », les abus, spécialement dans le cadre de la direction spirituelle, le cas du père Marie-Dominique Philippe et de sœur Alix, première Prieure générale des sœurs contemplatives.

Plusieurs encouragements : « Que des jeunes puissent être appelés à la vie religieuse dans votre Famille est un bien pour eux et pour l'Eglise. », la validation de plusieurs intuitions fondatrices comme le patronage commun de la Vierge Marie et de Saint-Jean ou la place donnée à l'étude, « réponse juste à un besoin de l'annonce de l'Evangile et de la pensée de l'Eglise dans la société actuelle ». Les réactions du gouvernement et la justesse des orientations récentes est confirmée.

- Mai 2019 : Chapitre général, première session

Rapport d'activité de la commission « SOS abus », rendu public.

Quantification des abus, leur nature, les justifications invoquées, les conséquences pour les victimes.

Constat des aspects systémiques des abus.

Chapitre électif : élection de frère François-Xavier Prieur général, précédemment secrétaire de la Commission Sos-Abus.

- Novembre 2019 : Chapitre général, deuxième session

Relecture historique, le point fait sur l'affaire de l'Eau-Vive (du p. Thomas Philippe) complétant le tableau fait par la commission SOS abus.

Écoute de victimes dont un frère abusé/abuseur.

Intervention d'un expert en psychologie et systémique pour une hypothèse de diagnostic.

Déclaration du CG sur la relation au fondateur : décentrement par rapport à sa personne ; il ne peut pas être la référence pour l'actualisation du charisme de la Communauté aujourd'hui, il n'est plus, en outre, le référent de notre formation. Ses textes, y compris ses textes fondateurs comme la Règle de vie doivent faire l'objet d'un discernement.

La décentralisation du gouvernement.

Demande qu'une commission interdisciplinaire soit créée pour faire la lumière sur les abus dans la Famille Saint Jean.

¹ Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique

- Suites du Chapitre général 2019 :

Rencontre de St Jodard en janvier 2020 avec les 140 frères présents en France, sur le contenu de la 2e session du C. Gal : témoignages de personnes victimes, lecture de l'histoire de l'Eau-vive, et du texte de l'expert en psychologie et systémique (voir ci-dessus). Echanges entre les frères. Des rencontres similaires ont eu lieu pour les différentes régions du monde.

- Novembre 2021 : Chapitre général des sœurs apostoliques

Le Prieur général fait au nom de sa Congrégation une demande de pardon développée devant toutes les sœurs capitulantes.

- Avril-mai 2022 : 1^{ère} session du Chapitre général des frères

La Règle de vie écrite par le père M.-D. Philippe ne peut désormais plus être une référence pour la vie des frères. Elle est retirée des constitutions, n'est plus mentionnée dans la cédule de la profession religieuse, et n'est plus lue et commentée au chapitre.

Intervention au Chapitre du Dr Isabelle Chartier-Siben, présidente de l'association de victimes « C'est à dire », sur le thème de la demande de pardon.

Intervention de sr Claire de Jésus, Prieure générale des sœurs apostoliques, sur le thème des comportements abusifs des frères. Cette intervention, ainsi que la demande de pardon du Prieur général de novembre 2021 sont envoyées à tous les frères et sœurs, appelés à interroger la culture communautaire des relations frères-sœurs.

- Octobre 2022 : 2^e session du Chapitre général

Présentation du rapport de la Commission Interdisciplinaire (histoire, théologie, psychologie et systémique).

Présence du Dr Isabelle Chartier-Siben pendant 4 jours du chapitre.

Intervention de sœur Marie-François, Prieure générale des sœurs contemplatives de Saint-Jean.

Une nouvelle Ratio formationis est travaillée en vue de remplacer la Charte de formation écrite par le père M.-D. Philippe.

2. La commission SOS abus

- Mars 2015 : institution. Elle est composée de trois frères, dont un canoniste et un vicaire du Prieur général. Elle est saisie par le Prieur général lui-même.

- Septembre 2016 : 3 nouveaux membres s'y ajoutent : le vicaire général (secrétariat et coordination), une psychologue, un avocat.

- Novembre 2018 : création et publicité de l'adresse « sos.abus@stjean.com » qui favorise la saisine directe de la commission.

- Février 2019 : Le Prieur général demande un examen critique du fonctionnement de la commission par Mme Ségolaine Moog (directrice à la Conférence des Evêques de France du service national pour la protection des mineurs).
- Avril 2019 : Rapport de 17 pages à l'intention du Chapitre général, puis rendu public et accessible sur notre site internet.
- Automne 2019 : Nomination d'un président extérieur à la Communauté, M. Olivier Echappé (Magistrat et universitaire, Conseiller à la Cour de cassation). Les deux frères membres ne sont pas dans le gouvernement.
- Fonctionnement actuel de la commission : 4 laïcs et deux frères, qui se réunissent régulièrement. Ces laïcs sont pour deux d'entre eux magistrats (et compétents en droit public et en droit canonique), pour deux d'entre eux psychothérapeutes.

3. Formations par vicariat

A l'échelle de la congrégation, il faut noter :

- Formation sur vision et leadership : Sessions pour les prieurs en 2014/15 données dans tous les vicariats.
 - Fr Jean Marie : La gouvernance à la lumière des sciences humaines
 - Fr Martin : Réflexion spirituelle
- Formation sur l'accompagnement des frères : sessions de 5 jours pour les prieurs, 2017/2018, données dans chacun des 7 vicariats
 - Fr Jean-Marie : La gouvernance à la lumière des sciences humaines
 - Fr François-Frédéric : Réflexion philosophique
 - Fr Thomas J. : Réflexion théologique et spirituelle

Ces Sessions ont donné lieu à 3 documents, disponibles sur l'extranet des frères :

- Apport des sciences humaines sur la gouvernance (11 pages)
 - Vademecum du prieur (11 pages)
 - Vademecum II : Formation des prieurs (62 pages).
- Etudes et formation initiale : nomination d'un professeur docteur en théologie morale à Rimont, pour renforcer l'étude de cette partie de la théologie.

4. La commission pour la formation à l'accompagnement

En 2017-2018 a été formée une commission sur l'accompagnement des personnes et la communauté tout entière a été sollicitée sur ce sujet. Dans la suite du Chapitre général de 2019 et du rapport de la commission Sos-Abus, elle est devenue la COFASA (Commission sur la formation à l'accompagnement spirituel et de l'affectivité) incluant des professionnels extérieurs à la Communauté, avec comme missions : porter la question de l'accompagnement et spécialement dans son lien avec l'affectivité et la chasteté, et proposer des moyens de formation et des axes pour les pratiques qui préviennent les abus². C'est en vue de cela que la commission s'est attelée à la recherche des causes des abus.

Trois axes d'attention se sont donc dégagés :

- La connaissance de soi, avec l'aide de professionnels externes, plus particulièrement dans l'ordre de la vie affective et sexuelle.
- La relation fraternelle comme centrale dans notre vie relationnelle, et donc aussi de chasteté
- Les fondamentaux de la relation d'accompagnement

La COFASA poursuit son travail sur la formation affective des frères ainsi que sur la formation à l'accompagnement, et passe progressivement le relai à des équipes COFASA par régions du monde, avec des réalisations diverses. Citons la session au Puy (novembre 2021) pour 75 frères de France et la session à Banneux (Janvier 2022) pour la pro-province Europe. La session du Puy est emblématique, car elle a permis d'aborder les 3 axes susnommés :

- La connaissance de soi pour aborder le mystère de l'autre, avec l'outil de l'ennéagramme.
- La relation fraternelle comme centrale dans notre vie relationnelle et donc dans notre vie de chasteté : avec le père Rémi de Maindreville sur "La chasteté en communauté. Vivre des relations justes".
- La relation d'accompagnement comme cas particulier de notre vie relationnelle et comme lieu d'interaction entre le personnel, le communautaire et la mission, avec Mme Aude Corvaisier-Riche.

Des documents de référence ont été produits :

- Un « guide » des bonnes pratiques pour la direction spirituelle.

² Un autre objectif est de permettre aux frères de retrouver une pleine légitimité dans leur mission d'accompagnement spirituel et garantir au Peuple de Dieu un accompagnement spirituel sûr et de qualité. Ainsi, notre Communauté pourra rendre ce service ecclésial de première importance et qui apparaît comme faisant partie de notre charisme.

- Une lettre du Prieur général (23 mars 2020) « sur l'accompagnement spirituel ».
- "Objectifs de notre formation à la chasteté" (Août 2021).
- "Formation initiale et permanente à l'accompagnement spirituel" (Septembre 2021)

5. Autres initiatives, depuis 2013

- Réunion de travail pour les formateurs sur la question de la pédophilie et des abus.
 - Sessions de formation pour tous les frères sur la pédophilie et les abus avec des spécialistes et la déléguée de la CEF : Ségolène Moog, J.-F. Noël, Dr. Gérard Ribes et le p. Danto.
 - Formations pour les prêtres : questions autour de la sexualité, avec Yves Dagregorio, Dr. Dewost, O. Florant, Pasteur Auzenet
 - Obligation faite à tout frère d'avoir suivi une session sur la question des abus et de la pédophilie.
 - Depuis 2012 sessions de psychologie à Rimont. Voir plus loin le détail par intervenant
 - Sessions annuelles à Rimont sur l'accompagnement par les Jésuites du Chatelard. Session avec P. Minvielle ndv, P. Garin sj, Mme B. Violaine
 - Janvier 2019 : session sur Les maladies psychiques. Les troubles de la sexualité avec Dr. Florent Farges, psychiatre et docteur en psychologie, Dr. Servane Farges, psychiatre, Dr. Michel des Roseaux, médecin sexologue, psychothérapeute EMDR.
 - Mise en place d'une commission sur l'accompagnement des personnes et mise en travail de toute la communauté sur ce sujet (2017-2018), devenue la COFASA.
 - La formation de l'Institut Talentheo, suivie depuis 2019 par un certain nombre de frères en responsabilité.
 - Depuis des années, des frères se forment individuellement à l'accompagnement spirituel, auprès des jésuites (Châtelard, Manrèse, ...), ou à Notre-Dame de Vie.
 - La pratique de la supervision personnelle et le fait de suivre une psychothérapie sont devenus plus courantes.
- Il faudrait ajouter la formation sur la vie sexuelle données par des formateurs du programme teen star.

6. initiatives classées par intervenants (non-exhaustif)

- Dr Dominique Struyf, psychiatre et psychothérapeute systémicienne, à partir de 2015 :
 - Sessions annuelles pour les frères : systémique des communautés ; vœux et maturité affective
 - Une session pour toutes les Sœurs contemplatives.

- Session pour le CPG³ des frères
- Une session systémique donnée aux formateurs à Rimont.
- Intervention au chapitre général 2019
- Membre de la commission interdisciplinaire "psychologie et systémique" depuis 2019 et rédaction du rapport pour le chapitre général 2022.
- Pour les sœurs apostoliques : travail d'accompagnement des 2 commissions "Histoire" et "Dysfonctionnements"

• Yves Dagregorio, psychothérapeute :

- Janvier 2015 : présentation pour les jeunes prêtres de moins de 5 ans sur les blessures d'enfance
- Octobre 2015 : travail avec le CPG autour de l'homosexualité masculine en partant de textes.
- 2016, à la demande du prieur de Rimont avec tous les frères présents : matinée de présentation sur : « Abus sexuels et leurs conséquences » (avant les journées avec Jean-François Noël & Co)
- Mars 2018 : Rencontre avec le CPG des sœurs contemplatives à St Jodard pour un échange autour de l'importance de l'accompagnement des personnes blessées.
- Avril 2018 : journées vicariales sur les blessures d'enfance (2 jours) avec France Centre
- Mars 2019, Rimont avec les sœurs apostoliques du prieuré à la demande de la prieure : « abus sexuels et leurs conséquences »
- Juin 2019 : avec le CPG des sœurs apostoliques sur la question des abus et leurs conséquences
- Décembre 2020 avec la prieure générale des sœurs apostoliques et les prieures de la région France Sud : présentation et nécessité de la supervision.

Pour les intervenants suivants, il ne fut pas possible de faire la liste précise de leurs interventions :

- Isabelle Le Bourgeois, psychanalyste et religieuse : Interventions, notamment pour la Cofasa
- Geneviève Nifle, psychanalyste : idem
- Ghislaine Guéry, du GEDE ("guérir en dix étapes")
- Céline Liétaert et Elodie Legendre : formation à la CNV
- Jean-François Noël, psychanalyste et prêtre : interventions diverses et accompagnements personnels.

³ Conseil du Prieur Général